



Jorat-Mézières, le 25 juin 2024

Conseil Communal
JORAT-MEZIERES

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU 25 JUIN 2024

Présidence : Monsieur Blaise Vuille

Le Conseil communal de Jorat-Mézières, en sa séance, a décidé :

- Préavis N° 05/2024 – Remplacement du Règlement communal sur la taxe de séjour et la taxe sur les résidences secondaires
d'adopter le Règlement communal sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires tel que présenté.

- Préavis N° 06/2024 – Arrêté d'imposition pour l'année 2025
d'accepter l'arrêté d'imposition pour l'année 2025 tel que présenté avec un taux d'imposition à 71% par rapport à l'impôt cantonal de base.

- Préavis N° 07/2024 – Gestion de la Municipalité et comptes communaux pour l'année 2023,
 - a) **d'accepter le rapport sur la gestion de la Municipalité pour l'année 2023 ;**
 - b) **d'accepter les comptes communaux pour l'année 2023, lesquels présentent un excédent de revenus de Fr. 258'047.86 et un capital Fr. 4'844'358.18 au 31 décembre 2023.**

- Préavis N° 08/2024 – Demande de crédit de Fr 3'230'000.- Transformation et assainissement énergétique de la Grande salle de Carrouge,
 - **d'accorder à la Municipalité l'autorisation de réaliser les travaux de transformation et d'assainissement énergétique de la Grande salle de Carrouge ;**
 - **d'octroyer un crédit extrabudgétaire de Fr. 3'230'000.- ;**

- **d'autoriser la Municipalité à financer les travaux selon les modalités proposées :**
 - **Prélèvement sur le fonds de réserve n° 9828.351.70 Grande salle de Carrouge de Fr. 700'000.-**
 - **Prélèvement sur le fonds de réserve n° 9282.990.00 Aide à la fusion de Fr. 500'000.-**
 - **Encaissement de subventions estimées à Fr. 68'000.-**
 - **Les liquidités courantes dans la mesure du possible**
 - **Recours à l'emprunt pour tout ou partie du solde mais au maximum pour Fr.1'962'000.-**

Ainsi délibéré en séance du vingt-cinq juin deux mille vingt-quatre.

Le Président,

Blaise Vuille



La secrétaire,

Catherine Poncet

